



COMMUNE DE BRENNILIS

COMMISSION DU PATRIMOINE PROJET MAISON POUR TOUS - MEDIATHEQUE



- 1. La Commission du Patrimoine élargie aux membres intéressés du Conseil municipal s'est réunie en mairie le 8 décembre 2011, sous la présidence du maire, pour la présentation par M. Etienne Tommy-Martin, assistant à maître d'ouvrage, de l'avant-projet sommaire concernant l'ouvrage de référence.**
- 2. Etaient présents Marcel Gérardin, Françoise Borgne, Olivier Magoariec, Sylvie Birhart. Auparavant, la Commission Consultative Achats et Commandes¹ – CCAC – avait retenu à l'unanimité parmi les postulants l'offre de la SOCOTEC pour le Contrôle technique, et celle de DEKRA pour la sécurité du chantier – SPS. Un rapport de diagnostic amiante avant démolition sera demandé au prestataire retenu par le maître d'ouvrage. Le cabinet Tommy-Martin vérifiera que le contact a bien été établi avec le cabinet d'étude géotechnique pressenti par le maître d'ouvrage.**
- 3. La présentation de l'avant-projet sommaire a permis de confirmer un certain nombre de choix techniques et de préciser les options à retenir pour la poursuite des travaux, pour ce qui concerne par exemple les raccordements eaux usées, les revêtements de sols, les équipements multimédia, l'accès au bâtiment, etc.**
- 4. D'autres précisions sont encore requises, pour ce qui a trait notamment aux exigences de la Poste pour l'aménagement de l'agence postale. Le cabinet Tommy-Martin s'efforcera d'obtenir directement ces précisions, deux contacts au sein du groupe la Poste ayant été identifiés par le maître d'ouvrage.**
- 5. L'option retenue pour le revêtement des cloisons est celle du voile de verre, avec pour les sols carrelage ou PVC selon le degré de fréquentation et les besoins phoniques. Il est convenu de limiter à 5 le nombre de postes de travail pour le cyber espace, et de doter la bibliothèque d'un bureau (échange de livres, catalogage informatique). Des stores à lamelle seront prévus pour la salle de réunion et le cyber-espace (faire la pénombre pour les projections et la lisibilité des écrans). La fenêtre de la tisanerie sera opacifiée.**
- 6. La fréquentation maximum du bâtiment sera de 5 postes de travail pour le cyber espace ; 25 visiteurs (une classe) pour la bibliothèque ; 25 personnes pour la salle de réunions-exposition. Il n'y aura pas plus de 3 personnes travaillant en même temps dans le bâtiment (agence postale ; bénévole bibliothèque ; stagiaire).**
- 7. Une décoration verticale en façade annonçant l'objectif et les modules du bâtiment fera l'objet du 1% culturel voulu par le maître d'ouvrage.**
- 8. Sera prévue une rampe d'accès au sous-sol (partie est) en plus de l'escalier. Il a été vérifié que l'espace pour aménager la rampe faisait partie du domaine public selon le cadastre. La partie vers le hangar du chemin longeant la façade nord du bâtiment sera aménagée de manière à permettre l'absorption des eaux pluviales.**

¹ La Commission, présidée par le Maire, était composée de Jean Faillard, et Marcel Gérardin, titulaires, Françoise Borgne et Olivier Magoariec, suppléants. Les offres en présence ayant été considérées comme techniquement équivalentes, le choix de la Commission s'est donc basé d'abord sur le coût. De ce point de vue, les offres étaient les suivantes (en € TTC) : - Contrôle technique, SOCOTEC 4306,60 ; APAVE 5071,04 – Sécurité SPS : SOCOTEC 4338,50 ; APAVE 3616,70 ; DEKRA 2636,40 ; VERITAS 3851,12.

9. L'aménagement du chemin longeant la façade sud sera respectueux du sol (non imperméabilisation).
10. En réponse aux demandes particulières concernant les lots techniques, il a été précisé qu'aucun système de contrôle d'accès particulier ou d'alarme anti-intrusion n'était à prévoir. Par contre, un volet roulant devra isoler l'agence postale du reste du bâtiment, qui pourra être occupé en dehors des heures d'ouverture de l'Agence. L'éclairage extérieur devra s'allumer en cas de détection de mouvement. Les besoins en informatique doivent inclure deux accès au réseau différents, un pour l'agence postale, un pour les autres fonctions. Il y aura un poste de travail informatique à l'agence postale, 5 dans le cyber espace, 1 dans la bibliothèque, 1 dans la salle de réunion, 1 dans le bureau-atelier au sous-sol. Les postes de travail seront reliés par câbles aux routeurs. Il faudra prévoir un écran sur le mur du fond de la salle de réunion. Cette salle devra comporter un accès télévision. Le vidéoprojecteur sera posé sur la table de réunion. Il ne sera pas nécessaire de prévoir différents comptages d'énergie pour différents utilisateurs.
11. Il a été noté que le mobilier ferait l'objet d'un budget distinct, de même que l'aménagement du chemin longeant la façade sud du bâtiment.
12. L'avant projet définitif sera soumis fin janvier. Le cabinet Tommy-Martin aura entretemps soumis ses plans au contrôleur technique et approché l'Architecte des bâtiments de France. La demande de permis de construire pourra être déposée indépendamment de l'adoption du plan de financement par le Conseil municipal. Pour aider au plan de financement, le maître d'ouvrage déposera un dossier sommaire de demande de financement auprès de la DRAC (avant la fin de l'année en cours), une telle demande ayant été déposée auprès du Conseil général (révision du contrat de territoire). Une demande d'assistance pour identifier et formuler les demandes d'aides financières a été formulée auprès de la SAFI. Contact sera repris avec les Bibliothèques du Finistère, ainsi qu'avec le Groupe La Poste pour ce qui les concerne.

Jean-Victor Gruat, 8 décembre 2011.

MAITRE D'OUVRAGE

COMMUNE DE BRENNILIS

PROJET DE CONSTRUCTION
MAISON POUR TOUS / MEDIATHEQUE

AVANT PROJET SOMMAIRE
(A.P.S)

NOTICE DESCRIPTIVE ET ESTIMATIVE

MAITRISE D'ŒUVRE :

Architecte



10, Rue Cie Roger Barbé – BP 80135 – 22301 LANNION Cedex
Téléphone : 02.96.37.01.60 – Télécopie : 02.96.37.14.00

16, Rue Villeneuve – 29600 MORLAIX
Téléphone : 02.98.88.01.88 – Télécopie : 02.98.88.02.09
Email : etommy@wanadoo.fr

B.E.T. Fluides



72, boulevard Gambetta 29200 BREST
Téléphone : 02.98.46.32.19 – Télécopie : 02.98.43.59.93
Email : atis@atis.be

Morlaix, le 06 décembre 2011

PREAMBULE

La présente notice descriptive a pour but de définir au stade A.P.S. les solutions techniques envisagées dans le cadre de l'opération :

CONSTRUCTION D'UNE MAISON POUR TOUS – MEDIATHEQUE

Dans le Bourg de BRENNILIS (29)

Réalisée par le Maître d'ouvrage :

COMMUNE DE BRENNILIS

Le Bourg
29690 BRENNILIS

Suivant projet du Maître d'œuvre :

ARCHITECTE : **SARL D'ARCHITECTURE TOMMY-MARTIN**
10, Rue Cie Roger Barbé – BP 80135 – 22301 LANNION Cedex
16, Rue Villeneuve – 29600 MORLAIX

B.E.T. FLUIDES : **SARL ATIS**
72, Boulevard Gambetta 29200 BREST

0. NORMES ET REGLEMENTS – TEXTES GENERAUX

L'ensemble des travaux sera réalisé suivant les règles de l'art conformément aux réglementations, Normes AFNOR, DTU, Avis techniques du CSTB, lois et décrets en vigueur à la date du permis de construire et notamment la réglementation thermique

STRUCTURE - CLOS ET COUVERT

Démolition – Terrassements – gros œuvre

- Installation complète de chantier avec clôtures et portails d'accès au chantier,
- Démolition complète de la « Maison GUILLOU » avec enlèvement de l'ensemble des structures de fondation en sol. Evacuation à la décharge de tous les ouvrages démolis.
- Implantation d'un bâtiment neuf d'environ 200 m² sur deux niveaux avec un rez-de-chaussée bas accessible par un escalier sur le côté Sud du projet et un rez-de-chaussée accessible depuis la Route Départementale n°36.
- Terrassements généraux, compris remblais et évacuation des déblais excédentaires,
- Fondations en béton armé par semelles filantes et isolées, voiles de soubassement avec étanchéité pour le bâtiment projeté,
- Réseaux EU/EV enterrés sous dallage avec sorties en façades et raccordement sur les réseaux publics existants,
- Fourreaux pour adduction d'eau potable, alimentations en courants forts et courants faibles sous le dallage du bâtiment projeté avec sorties en façades et raccordement sur les réseaux des concessionnaires.
- Dallage porté ou sur terre plein en béton armé coulé sur barrière étanche,
- Elévation en agglomérés de ciment creux et béton armé selon étude, y compris raidisseurs, linteaux, chaînages incorporés en béton armé pour le bâtiment projeté,
- Plancher du rez-de-chaussée bas en béton armé avec isolation rapportée en sous face des débords de plancher,
- Ossatures complémentaires par poteaux et poutres en béton armé pour le bâtiment projeté,
- Seuils, appuis de baies et bandes de redressement pour le bâtiment projeté,
- Réalisation d'un dallage extérieur en béton lavé avec forme de pente nécessaires
 - . *En pignon Nord du bâtiment projeté (sous le porche et jusqu'à la porte extérieure du hall d'entrée au rez-de-chaussée).*
 - . *En Façade Est du bâtiment projeté (pour parvis créé entre l'escalier extérieur et l'accès au rez-de-chaussée bas).*
- Mise en œuvre d'un escalier extérieur en béton préfabriqué avec marches, contremarches et finition en béton lavé.
- Enduit extérieur décoratif,
- Parement en pierre pour habillage du mur de soutènement en façade Sud et habillage du mur d'échiffre sur l'escalier extérieur d'accès au rez-de-chaussée bas du bâtiment projeté.
- Traitement des joints de dilatation, réservations, calfeutrements et étude béton armé par un BET spécialisé à la charge de l'entreprise,

Charpente – Couverture ardoises – Etanchéité – Bardage

- Charpente traditionnelle assemblée constituée de fermes et pannes en sapin de pays traité pour support de couverture ardoise de la partie bureau de poste et CYBER espace du bâtiment projeté,
- Charpente non assemblée constituée de fermes portant de mur à mur avec pannes intermédiaires en sapin de pays traité pour support d'étanchéité sur bac acier sur la partie hall / tisanerie et la partie bibliothèque / réunion / coin lecture du bâtiment projeté,
- Bardage en panneau de ciment composite aspect veiné, pose horizontale sur ossature bois avec incorporation d'une isolation en fibre minérale sur le pignon Nord du bureau de poste et du Hall.
- Couverture en ardoise d'Espagne classe 2 – 1^{er} choix pose à pureau sur liteaux avec film pare pluie et contre liteaux pour la partie Ouest du bâtiment projeté,
- Etanchéité des terrasses non accessibles créées, type élastomère auto protégée avec isolation sur bac acier, y compris coiffes d'acrotères, et tous les accessoires d'étanchéité complémentaire pour la partie Est bâtiment projeté,
- Evacuation des eaux pluviales par descentes EP en zinc naturel, y compris gouttières pendantes, boîtes à eaux, platines en plomb, protection par dauphin en fonte en pied de chutes extérieures.
- Sécurité des travailleurs pendant le chantier et pour les interventions ultérieures,

Menuiseries extérieures - Serrurerie

- Menuiseries extérieures en aluminium, à rupture de pont thermique laqué avec vitrage isolant peu émissif, ferrage complet, munies du classement AEV et conforme aux normes acoustiques (N.R.A.) et thermiques (RT 2012). Bavettes d'habillage en tôle d'aluminium laqué sur appuis des châssis,
- Portes extérieures avec vitrage isolant peu émissif pour à 2 vantaux pour le hall et à 1 vantail pour le bureau atelier, en aluminium laqué avec vitrage isolant, ferrage complet, munies du classement AEV et conforme aux normes acoustiques (N.R.A.) et thermiques (RT 2012),
- Bloc porte extérieur métallique à âme isolante, avec ferrage complet et ferme porte pour le sas du bureau de poste,
- Structure extérieure en aluminium et façon de verrière formant porche d'accès en pignon Nord du bâtiment projeté.
- Volet roulant extérieur à commande électrique sur les baies du bureau de poste,
- Fourniture et mise en œuvre structures en aluminium laqué avec lame brise soleil fixées en tableau des baies extérieures en façades Est et Sud du bâtiment projeté.
- Réalisation de gardes corps et mains courantes en acier galvanisé au droit de l'escalier extérieur d'accès au rez-de-chaussée bas et sur mur de soutènement en façade Sud du bâtiment projeté.
- Main courante en acier galvanisé pour l'escalier intérieur,
- Grilles extérieures en aluminium laqué en façade du bâtiment projeté pour ventilation naturelle haute et basse du local technique VMC au rez-de-chaussée bas.
- VMC double flux, aucune entrée d'air de prévue dans les menuiseries extérieures,

AMENAGEMENTS INTERIEURS

Menuiseries bois

- Bloc porte à âme pleine, parement pré peint en fibre ISOGYL aux 2 faces, avec ferrage complet ; les portes des locaux à risques particuliers sont prévues pare flamme ou coupe feu munies de ferme porte, suivant la réglementation en vigueur pour distribution intérieure des locaux,
- Bloc porte en bois exotique vitré pare flamme ½ heure pour accès au bureau de poste depuis le hall, avec ferrage complet entre le hall et le bureau de poste,
- Châssis en bois exotique vitré pare flamme ½ heure et banque d'accueil formant guichet de poste avec respect des règles d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. Volet roulant en imposte du châssis vitré pour fermeture du guichet.
- Ouvrages de finition (couvre joints, plinthes, chambranles, butoirs de portes ...).
- L'ensemble des portes munies de serrure à clé est prévu fonctionner sur organigramme,
- Façade de gaines techniques pare flamme ½ heure, avec ferrage complet selon besoins du BET fluides,
- Plinthes droites en sapin sur la périphérie des locaux recevant un sol souple,
- Plinthes à crémaillère en sapin au droit de l'escalier intérieur,
- Cimaises sur la périphérie de la salle de réunion,
- Ouvrages de finition (couvre joints, huisserie baies libres, ...)

Cloisons sèches

- Habillage par plaques de plâtre « Très Haute Dureté, collées ou fixées sur ossature métallique avec incorporation d'un isolant (conforme à la RT 2012) sur parois donnant sur l'extérieur et sur locaux non chauffés, compris finitions. Dans tous les locaux hors plonge, préparation froide, stockage produits et réception containers.
- Cloisons séparatives entre locaux, en plaques de plâtre sur ossature métallique avec isolation intérieure, permettant d'obtenir les isollements phoniques et coupes feu conformes à la réglementation, compris renforts nécessaires pour éléments suspendus et finitions.
- Supplément pour plaques haute résistance à l'humidité dans sanitaires et vestiaires.
- Pose et scellement d'huisseries dans cloisons et doublages ci avant, compris finitions.
- Habillages divers et réalisation de coffres et de gaines en plaques de plâtre sur ossature métallique avec isolation intérieure, permettant d'obtenir les isollements phoniques et coupes feu conformes à la réglementation, compris renforts nécessaires pour éléments suspendus et finitions.
- Plafonds en plaque de plâtre suspendus sur ossature métallique avec degré coupe feu pour locaux à risque particulier, suivant la réglementation en vigueur.
. *Sas, coffre, LT ventilation, archive, cage d'escalier.*

Plafonds suspendus

- Plafonds suspendus en dalles acoustiques.
 - . *Bureau de poste, hall, CYBER espace, bibliothèque, réunion, bureau atelier, dégagement, tisanerie.*
- Plafonds suspendus en dalles spéciales pour locaux humides dans les sanitaires et le local ménage.
 - . *Les sanitaires et le local ménage.*

Revêtements de sols - Faïence

- Chape armée avec isolation pour l'ensemble du rez-de-chaussée bas et rez-de-chaussée du bâtiment projeté.
- Carrelage grès cérame 30 x 30, avec plinthes droites assorties dans les locaux suivants :
 - . *Bureau de poste, sas, coffre, sanitaires, local ménage, tisanerie, bureau atelier, archives, dégagement rez-de-chaussée bas, marches et contremarches de l'escalier intérieur.*
- Ragréage de sol au mortier auto lissant, bénéficiant d'un avis technique sur supports destinés à recevoir un revêtement de sol souple.
- Revêtements de sol PVC sur sous couche mousse, le classement UPEC sera adapté au local,
 - . *Hall, CYBER espace, réunion, bibliothèque*
- Etanchéité sous faïences au droit des appareils sanitaires dans le bureau atelier, la tisanerie, le local ménage et les sanitaires.
- Faïence blanche sur 0,60 à 0,80 m de hauteur au droit des éviers dans le bureau atelier et la tisanerie, au droit du vidoir dans le local ménage et au droit du lave main dans les sanitaires.
- Ouvrages de finition, barres de seuils, joints sanitaires, ...

Peinture – Revêtements muraux

- Peinture de finition, compris travaux préparatoires dans l'ensemble des locaux sur :
 - . Ouvrages bois (huisseries, portes, trappes, plinthes, cimaises),
 - . Ouvrages métalliques (canalisation, mains courantes,...)
 - . Plafonds en plaques de plâtre
- Revêtement mural et peinture de finition, compris travaux préparatoires, sur parois des locaux,
 - . *Hall, réunion, bibliothèque, CYBER espace.*
- Peinture sur mur avec 2 couches de finition, compris travaux préparatoires, sur parois des locaux,
 - . *Bureau de poste, sas, coffre, sanitaires, local ménage, tisanerie, bureau atelier, LT VMC, archives, dégagement rez-de-chaussée bas et dans la cage d'escalier intérieur.*
- Nettoyage de fin de travaux,

ESTIMATION TRAVAUX – BASE RT 2012
(VALEUR DECEMBRE 2011)

DEMOLITION MAISON GUILLOU	: 20 000,00 €
ESTIMATION PROJET	: 240 000,00 €
LOTS TECHNIQUES (RT 2012)	: 45 000,00 €
<hr/>	
<u>TOTAL ESTIMATION HORS TAXE</u>	: <u>305 000,00 €</u>
<u>T.V.A 19,6 %</u>	: <u>59 780,00 €</u>
<u>TOTAL TOUTES TAXES COMPRISES</u>	: <u>364 780,00 €</u>

OBSERVATIONS

- Un Rapport de Diagnostic Amiante Avant Travaux de Démolition de la Maison GUILLOU sera à établir pour les phases APD/DCE du projet.
- 1 Rapport d'étude géotechnique mission G12 sera à établir pour les phases APD/DCE du projet.
- Y a t'il des préconisations spécifiques à respecter pour LA POSTE notamment au niveau des portes / cloisons / plafonds du sas, du coffre et du bureau de poste ?
- Les revêtements de sols dans les locaux proposés en phase APS seront à valider avec le Maître d'ouvrage avant la phase APD.
- Les mobiliers représentés sur les plans notamment dans le CYBER espace, la bibliothèque et la salle de réunion ne sont pas compris dans l'estimation des travaux.

COMMUNE DE BRENNILIS

Construction d'une Maison pour Tous

NOTICE DESCRIPTIVE – Phase APS Lots techniques

Maître de l'Ouvrage :

Commune de Brennilis
Le Bourg
29690 Brennilis

Architecte:

Sarl d'architecture TOMMY-MARTIN
10 rue CIE Roger Barbé BP 80135
22301 LANNION cedex
Tél. 02 96 37 01 60 / Fax. 02 96 37 14 00
E-mail : etommy@atis.be

Bureau d'Etudes :

S.A.R.L ATIS
72 boulevard Gambetta - 29200 BREST
Tél. 02.98.46.32.19 / Fax 02.98.43.59.93
E-mail : atis@atis.be

1 – Chauffage électrique

- Tous les locaux sauf la bibliothèque seront équipés de panneaux rayonnants horizontaux.
- La bibliothèque sera équipée de panneaux rayonnants verticaux pour faciliter le rayonnement
- Un plancher chauffant électrique sera étudié en option pour la bibliothèque
- Un ensemble de régulation centralisée permettra de gérer plusieurs zones de chauffage, les différents modes de chauffage (confort /réduit..) et les périodes d'inoccupation.

2 – Ventilation

- Une installation de ventilation mécanique double flux desservira l'agence postale, les sanitaires, la bibliothèque, le point cyber, la salle de réunion, les bureaux, la salle d'archive et les locaux techniques.
La centrale d'air sera installée dans un local technique. Elle possédera un échangeur de récupération de chaleur d'une efficacité de 80%

3 - Plomberie-Sanitaire

- La production d'eau chaude sanitaire sera assurée par des ballons électriques de faible capacité placés à proximité des appareils sanitaires. Le principe retenu pour lutter contre les risques liés à la légionellose sera celui de « la production ECS de proximité ». C'est à dire que l'eau sera produite à une température de 60°C minimum dans des ballons électriques de faible capacité. La distance entre chacun des ballons et les appareils sera la plus courte possible.
- Les appareils sanitaires seront accessibles aux personnes à mobilité réduite.

4 – Electricité

- Prise de terre posée à fond de fouille du nouveau bâtiment
- Liaison équipotentielle principale (canalisation d'eau, structures métalliques, ...).
- Distribution du conducteur de protection sur l'ensemble des circuits terminaux.
- Raccordement basse tension :
 - Nouveau tarif Bleu < 36kva EDF
 - Alimentation B.T. classe II entre arrivée EDF et disjoncteur général
- Nouveau TGBT (emplacement à définir)
- Alimentation des prises de courants, des appareils l'éclairage et des circuits particuliers : caissons VMC, réfrigérateur...
- Les appareils d'éclairage seront équipés de ballasts électroniques et de lampes fluo compact suivant les spécificités suivantes :
 - ✓ grille basse luminance dans les bureaux avec double allumage.
 - ✓ les luminaires seront équipés de ballast électronique
 - ✓ Protection des luminaires adaptés aux activités dans les différents locaux.
 - ✓ Encastrés fluo compacts dans les circulations.
 - ✓ Spots encastrés dans les sanitaires sur détecteur de mouvement.
 - ✓ Spots encastrés dans la bibliothèque et la salle de réunion, commandé par variation d'éclairage manuel.
 - ✓ Luminaires étanches dans les locaux techniques.
 - ✓ hublots polycarbonate/verre aux issues extérieures.
 - ✓

- Appareillage de commande comprenant :
 - ✓ appareillage ordinaire type MOSAIC 45 ou de qualité équivalente dans l'ensemble des locaux.
 - ✓ dispositifs d'arrêt d'urgence
- Eclairage de sécurité comprenant :
 - * des blocs de balisage standards auto contrôlables type SATI.
 - * un dispositif de mise au repos dans le tableau général

- Le pré câblage téléphonique / informatique sera de catégorie 6, en fonction des besoins.
- Création d'une baie de brassage (emplacement à définir)
- L'installation d'alarme incendie sera de type 4 avec diffuseurs sonores (signal audible en tout point du bâtiment) , diffuseurs lumineux dans les zones PMR et déclencheurs manuelles au niveaux des issues extérieures.

5 – Estimation financière

Lot Plomberie Ventilation :	23 000 € H.T
Lot Electricité - courants faibles – Chauffage électrique	22 000 € H.T
Total Lots techniques :	45 000 € H.T

6 – Questions

- Doit-on prévoir un système de control d'accès particulier (digicode, badge, interphone,..) ?
- Doit-on prévoir un système d'alarme anti intrusion?
- Doit-on prévoir des attentes pour vidéoprojecteur en plafond ?
- Doit-on prévoir un éclairage extérieur particulier
- Doit-on prévoir des volets roulants électriques? si oui à quels endroits ?
- Quels sont les besoins en informatiques.
- Doit-on prévoir une installation de télévision ? si oui ou placer les prises ?
- Quelle sera l'effectif par local (effectif moyen – effectif maximum)?
- Faut t'il prévoir différent comptage d'énergie en fonction des différents sutilisateurs ?
- Y a-t-il un cahier des charges précis établi par la poste ?

CONSTRUCTION D'UNE "MAISON POUR TOUS"

APS AU 08-12-11

T A B L E A U D E S U R F A C E S

	BUREAU DE POSTE	SAS	COFFRE	HALL	CYBER ESPACE	BIBLIOTHEQUE	REUNION EXPOSITION	TISANERIE PERSONNEL	LOCAL MENAGE	WC	TOTAL
REZ-DE-RUE	14,19	1,13	2,23	24,53	16,30	48,22	39,37	5,57	1,90	2,99	156,43 m ²

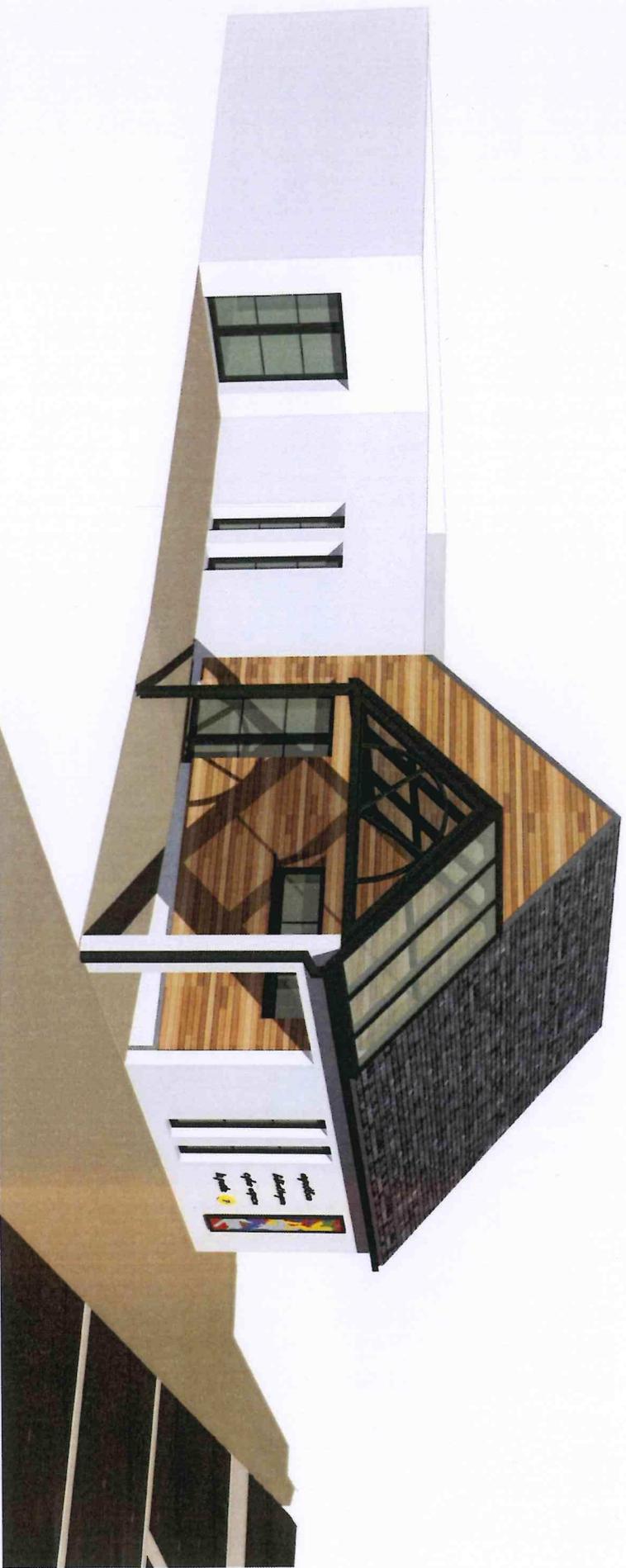
	BUREAU ATELIER	DGT	LOCAL VENTILATION	ARCHIVES	TOTAL
REZ-DE-JARDIN	17,34	6,10	4,89	15,81	44,14 m ²

SURFACE TOTALE MAISON POUT TOUS **200,57 m²**

VILLE DE BRENNILIS
PROJET D'UNE "MAISON POUR TOUS"

APS AU 08-12-11

PERSPECTIVE NORD-OUEST



DOCUMENT NON CONTRACTUEL

VILLE DE BRENNILIS
PROJET D'UNE "MAISON POUR TOUS"

APS AU 08-12-11

PERSPECTIVE SUD-EST

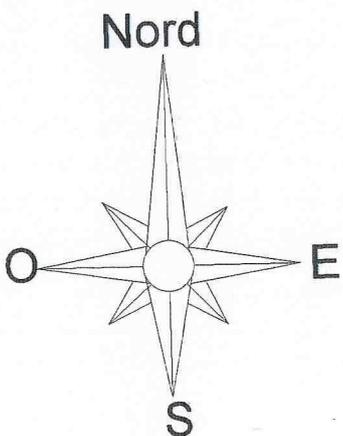


VILLE DE BRENNILIS
PROJET D'UNE "MAISON POUR TOUS"

APS AU 08-12-11

PERSPECTIVE SUD-OUEST

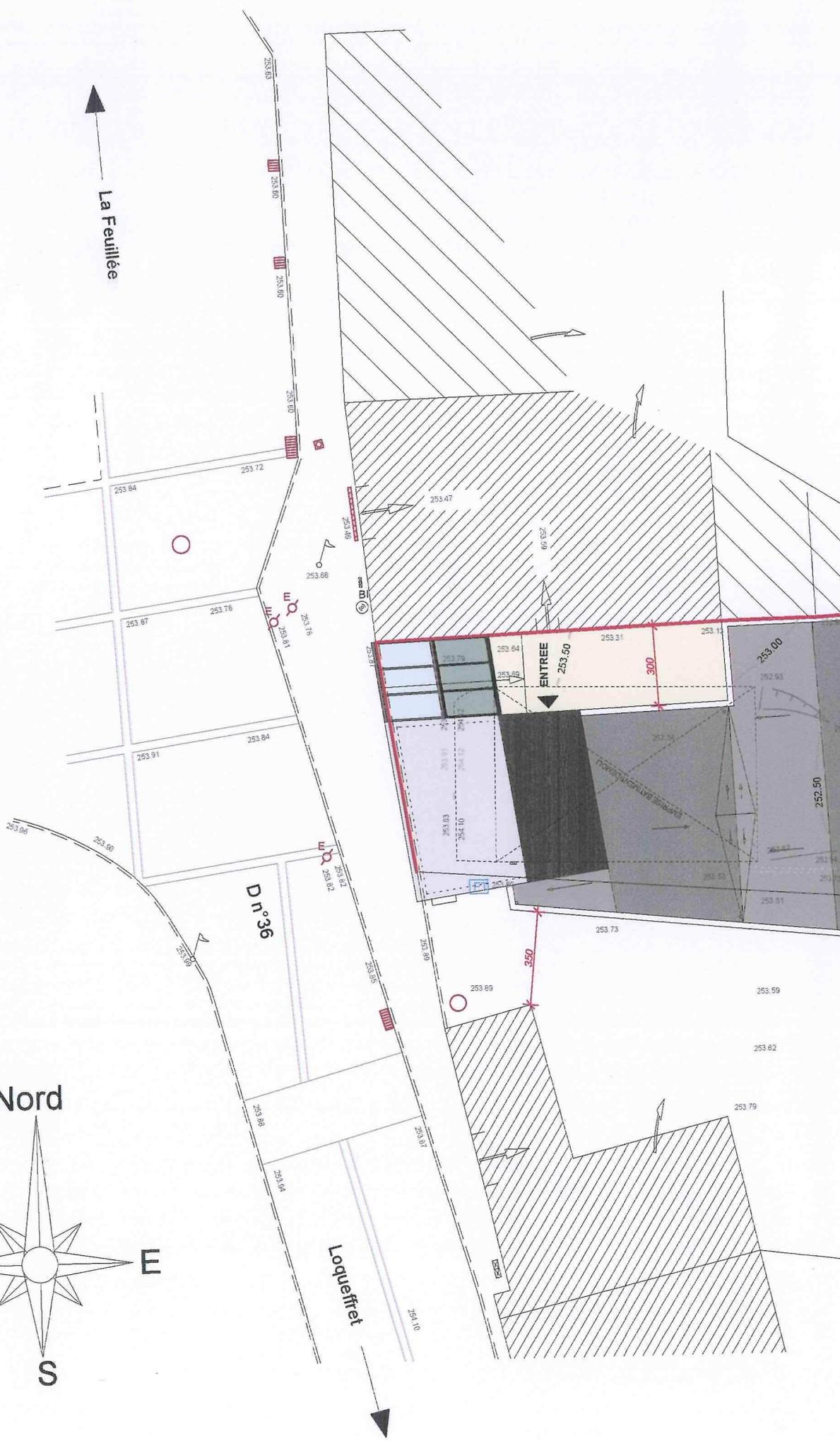


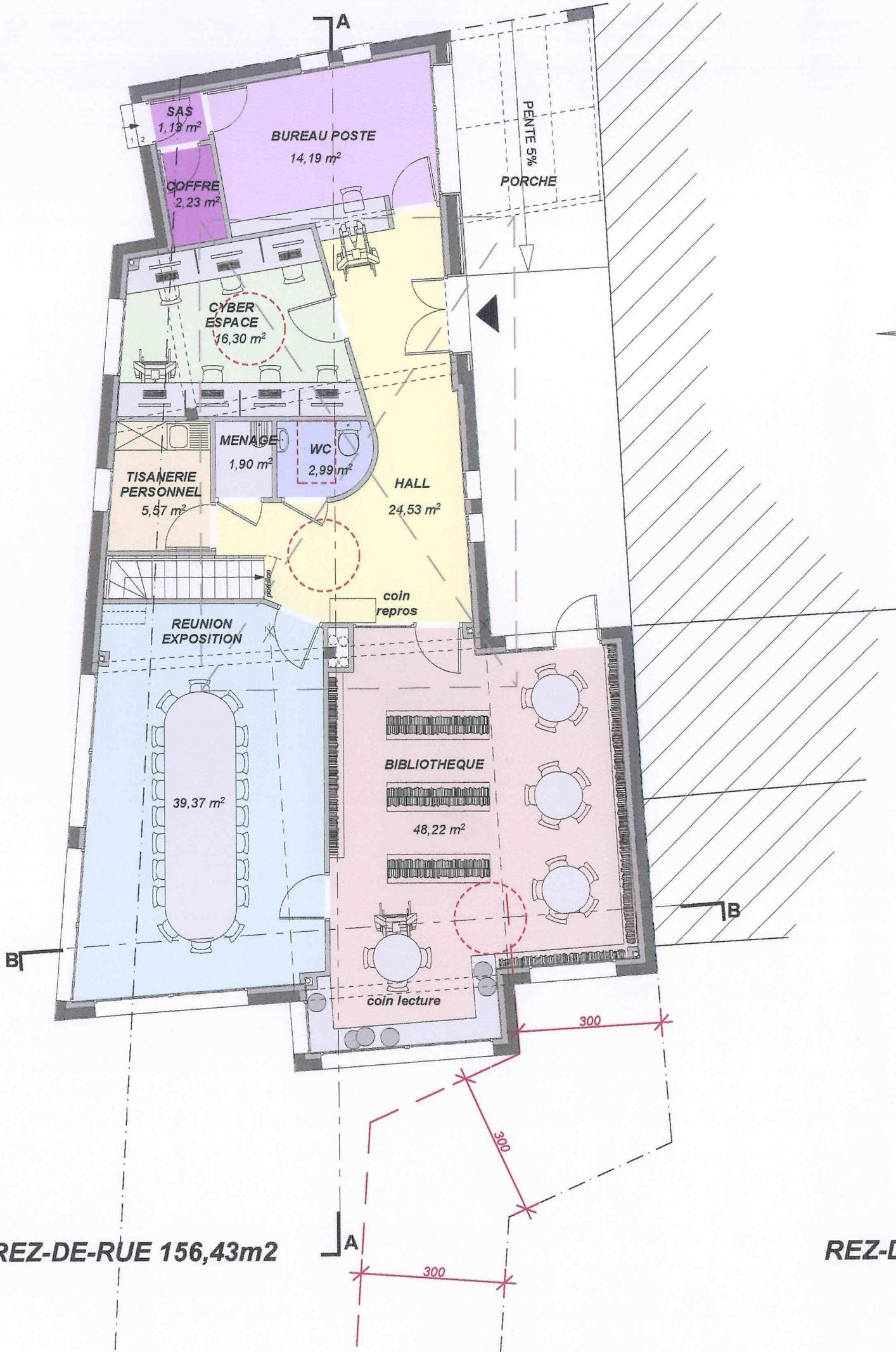


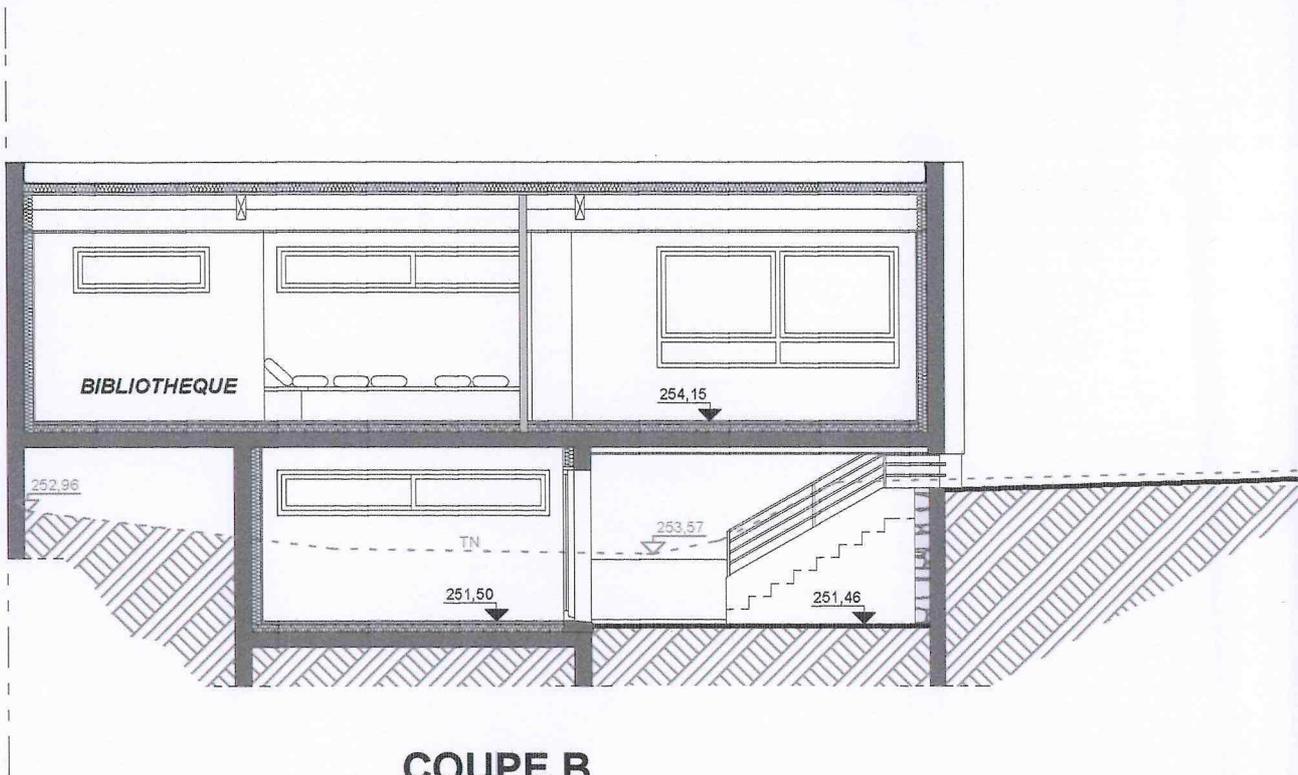
La Feuillée

D n°36

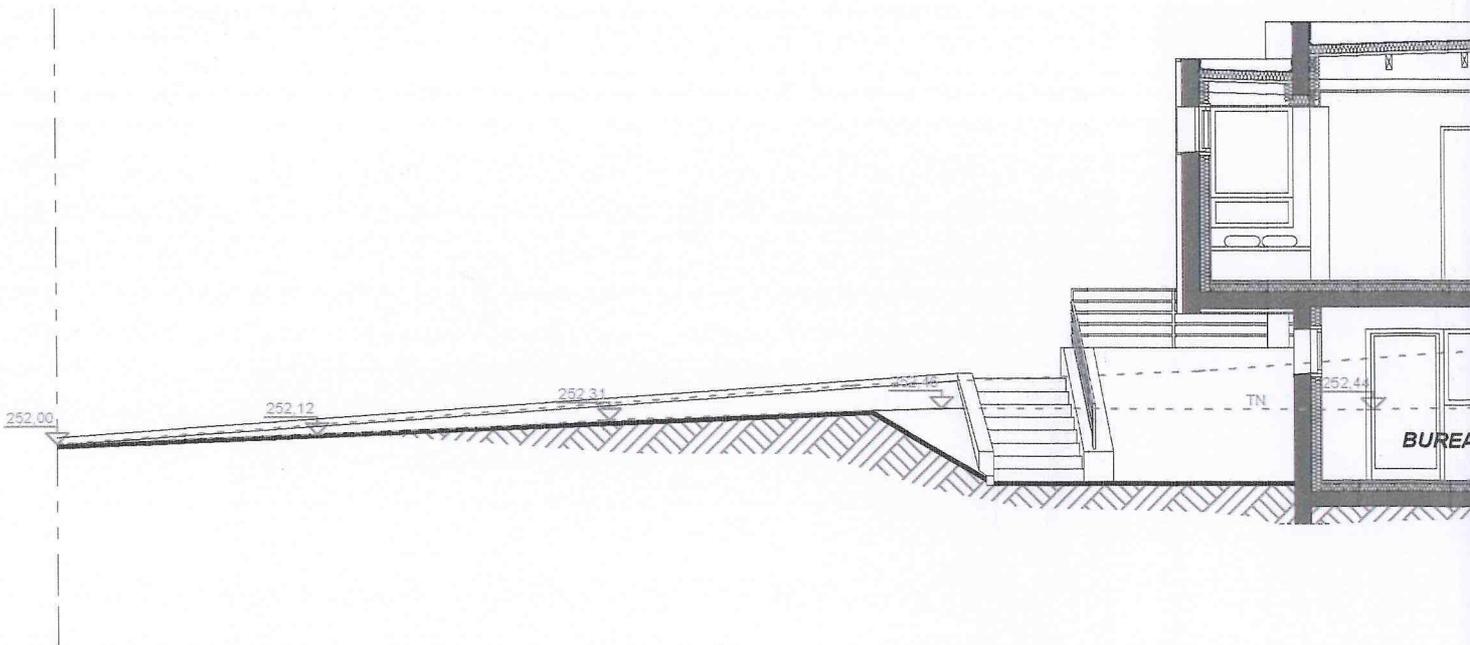
Loqueffret







COUPE B



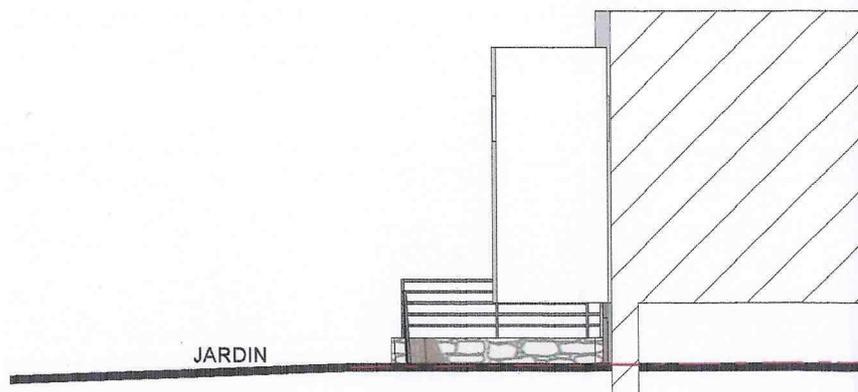


FACADE OUEST



RUE

FACADE SUD



JARDIN